



## ENQUETE PUBLIQUE

### ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande introduite par **Monsieur HAINAUT Jean-Marc**, demeurant Rue du Bois des Manants, 6 à 4130 Esneux en vue d'obtenir le **permis unique** pour :

***Construction d'une maison d'habitation équipée d'une unité d'épuration individuelle en dérogation à l'obligation de raccordement à l'égout***

**Situation :** Rue du Bois des Manants 6 à 4130 Esneux

**Parcelle cadastrée :** 2e division, TILFF, section B n°24Y10.

Le dossier peut être consulté au Service urbanisme – Domaine BRUNSOODE n°2 (Château Brunsode - 1<sup>er</sup> étage) à Tilff

**- Ouverture de l'enquête le 5 septembre 2025**

**- Clôture de l'enquête le 19 septembre 2025 à 10h.**

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)

La Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et le jeudi jusqu'à 19 heures.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du Service urbanisme au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement, Monsieur Antoine FONTAINE ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, du Conseiller en environnement (04/380.93.36), de la Fonctionnaire technique et du Fonctionnaire délégué : Montagne Sainte-Walburge 2 à 4000 Liège - 04/224.54.11.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal.

A Esneux, le 1er septembre 2025

La Bourgmestre,  
**Laura IKER**